

Présidentielle 2022 : les maires LR parrainant Zemmour «s'excluraient» du parti, selon Geoffroy Didier

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 1 heure,
Mis à jour il y a 1 heure



Geoffroy Didier est le directeur de la communication de Valérie Pécresse. *Le Figaro*

Geoffroy Didier, directeur de la communication de la candidate à l'Élysée Valérie Pécresse, a estimé dimanche 9 janvier que les maires LR qui donneraient leur parrainage à Eric Zemmour «s'excluraient d'eux-mêmes» du parti.

À VOIR AUSSI - Parrainages: Zemmour «doit pouvoir représenter son courant de pensée» à la présidentielle, selon Valérie Pécresse

«Les maires sont libres de leurs choix» et «aucune consigne n'est donnée» par LR, a-t-il assuré à Radio J. Mais «un élu LR a vocation à soutenir la candidate des Républicains» et si des élus LR parrainaient le candidat d'extrême droite, «ils n'appartiendraient plus de fait aux Républicains, ils s'excluraient eux-mêmes des Républicains, de fait», a-t-il lancé.

Il souhaite cependant «à titre personnel qu'Eric Zemmour, que Marine Le Pen, et que Jean-Luc Mélenchon puissent disposer de leurs (500) parrainages et être candidats puisqu'ils incarnent un courant de pensée». Et d'insister : «Il y a 40.000 élus locaux, celui qui n'arrive pas à

disposer de 500 parrainages aura du mal à devenir président de la République et à rassembler les Français». Il souhaite néanmoins «qu'on revienne sur la loi qui a mis fin à l'anonymat des parrainages» car des élus «ont peur de pressions ou de l'image que cela donnera».

À l'extrême droite, Eric Zemmour ne cesse de répéter sa difficulté à obtenir les 500 parrainages, malgré les bons sondages dont il est crédité. Il en a appelé cette semaine à l'Association des maires de France (AMF) qui lui a répondu ne pas avoir de compétence en la matière. «*L'aider n'est pas mon rôle et ce n'est pas le rôle des Républicains*», a déclaré samedi Valérie Pécresse. Selon elle, «*quand une personnalité politique représente un courant de pensée dans l'opinion, il doit pouvoir se présenter à l'élection présidentielle*».